

La coordination 93 de lutte pour les sans papiers : histoire de luttes pour les droits

Coordenação 93 para a luta por migrantes sem documentos: história de lutas por direitos

Coordinación 93 para la lucha por los migrantes indocumentados: historia de las luchas por los derechos

Marguerite Rollinde¹

RÉSUMÉ: Ce texte est l'une des conférences qui a intégré le programme du «II Colloque international sur les migrations, la santé et les droits de l'homme: voies théoriques, méthodologiques et politiques», tenu à Brasília, en octobre 2019, dans le contexte de la migration et des droits de l'homme projet qui s'inscrit dans le cadre de la coopération universitaire Brésil-France avec l'Université de Brasília et l'Université Fédérale de Rio de Janeiro. L'expérience de l'activiste et intellectuelle Marguerite Rollinde a permis de systématiser de manière rétrospective la discussion des aspects qui ont fait partie de l'agenda de la lutte pour la migration en France au cours des trois dernières décennies. Il dialogue à la fois avec les politiques publiques de migration et avec la force des mouvements sociaux pour les droits et la reconnaissance non seulement des droits des immigrés, mais des expressions essentielles qui opèrent dans la pratique du droit telles que le genre, l'ethnicité et la diversité culturelle.

Mots clés: Migration; Participation; Droits Humains.

RESUMO: Este texto é uma das conferências que integrou a programação do “II Colóquio Internacional Migração, Saúde e Direitos Humanos: caminhos teóricos, metodológicos e políticos”, realizado em Brasília, em outubro de 2019, no contexto projeto de migração e direitos humanos que constitui parte de uma cooperação acadêmica Brasil-França, junto a Universidade de Brasília e a Universidade Federal do Rio de Janeiro. A experiência da ativista e intelectual, Marguerite Rollinde, permitiu sistematizar em uma forma retrospectiva a discussão de aspectos que tem integrado a pauta da luta pela migração na França nas últimas três décadas. Ela dialoga tanto com as políticas públicas de migração quanto com a força dos movimentos sociais pelos direitos e o reconhecimento não apenas do direito dos imigrantes mas, de expressões essenciais que operam na

¹ Chercheure retraitée Université Paris 8. Ex-Présidente de la coordination 93 de lutte pour les sans papiers.

prática do direito como o gênero, a pertença étnica e a diversidade cultural.

Palavras-chave: Migração; Participação; Direitos Humanos.

RESUMEN: Este texto es una de las conferencias que integraron el programa del “II Coloquio Internacional sobre Migraciones, Salud y Derechos Humanos: caminos teóricos, metodológicos y políticos”, realizado en Brasilia, en octubre de 2019, en el contexto del proyecto migración y derechos humanos, que constituye parte de una cooperación académica Brasil- Francia, en conjunto con la Universidad de Brasilia y la Universidad federal de Rio de Janeiro. La experiencia de la activista e intelectual Marguerite Rollinde, permitió sistematizar, de forma retrospectiva, la discusión de aspectos que han formado parte de la agenda de la lucha por la migración en Francia en las últimas tres décadas. Rollinde dialoga tanto con las políticas públicas migratorias cuanto con la fuerza de los movimientos sociales por los derechos y el reconocimiento no sólo de los derechos de los inmigrantes, sino de las expresiones esenciales que operan en la práctica del derecho como el género, la pertenencia étnica y la diversidad cultural.

Palabras clave: Migración; Participación; Derechos Humanos.

INTRODUCTION: FACE AUX POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPEENNES

On les appelle les sans papiers, voire même les sans papiers, quand il s’agit de femmes. Comme s’il s’agissait d’une nouvelle catégorie sociale, voire même d’un statut, au même titre que celui d’immigré, d’ailleurs, qui se transmet de génération en génération, alors même que ceux et celles que l’on nomme, et qui se nomment ainsi, sont souvent nés en France, de parents, voire de grands parents français, immigrés de la deuxième, de la troisième, de la quatrième génération. Parlerons-nous ainsi des enfants et petits-enfants de sans papiers?

Ils sont nombreux à affronter les déserts, à franchir les montagnes, à escalader des murs, à traverser les mers sur des embarcations surchargées, au péril de leur vie. Les décès enregistrés sur les routes de la mer Méditerranée pendant près de cinq mois en 2019 s’élèvent à 519 personnes. Cette situation s’explique par le fait que l’Europe est devenue une forteresse qui ferme les voies d’accès légales et sûres pour les candidats à l’immigration, par une politique de restriction des visas et d’obstacles mis en particulier au regroupement familial. Elle préfère externaliser le problème en passant des accords avec la Libye et la Turquie chargés, moyennant rémunération, de bloquer les candidats au départ dans des camps et des centres de rétention, zones de non droit où se pratiquent la torture, le travail forcé, les agressions sexuelles. C’est le sort qui attend ceux qui ont survécu au naufrage quand ils sont récupérés par les gardes côtes libyens qui les ramènent dans les camps qu’ils ont fui.

Des capitaines de bateaux européens, avec l’aide de citoyen-nes engagées, à l’exemple de SOS Méditerranée, fidèles aux principes de solidarité des gens de mer, affrètent des bateaux, grâce aux contributions du grand public, pour venir au secours de ces naufragés. De la même façon à la

frontière entre l'Italie et la France, dans la vallée de la Roya, des migrants ont trouvé auprès des habitants une aide et un soutien. Ils sont nombreux à les héberger et à les aider dans leurs démarches pour entrer en France et obtenir le droit d'asile.

Mais les campements se multiplient au Nord de Paris, porte de la Chapelle, le long du périphérique ou sous les voies du métro. Face à la carence de l'Etat et au refus de la Préfecture de mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence, comme l'y oblige la législation à l'égard des demandeurs d'asile, les associations trouvent le soutien de certains élus et de citoyens et citoyennes qui se regroupent spontanément pour apporter leur soutien à ces migrants, soutien matériel, nourriture, matelas et couvertures, ou autres, mais surtout psychologique en allant à leur rencontre et en étant à leur écoute, à l'opposé de la réponse policière qui vient régulièrement chasser les migrants et jeter les tentes et tout ce qu'elles contiennent pour les chasser un peu plus loin.

Un exemple récent concerne une quinzaine de familles syriennes, qui avaient fui la guerre, avec 35 enfants. Elles ont été violemment expulsées, à la veille de la rentrée scolaire, de logements qu'elles louaient parfois depuis plusieurs années, dans un immeuble tenu par un marchand de sommeil, à Saint Denis. Elles ont dû laisser derrière elles meubles, électroménagers et même des jouets détruits sous leurs yeux. La Préfecture de Seine Saint Denis a refusé de mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence, comme l'y oblige la législation. Elles ont été contraintes d'installer un camp de fortune dans un parc avec l'aide d'un large comité de soutiens, composé d'associations, de voisins du quartier. Certains n'ont pas hésité à les inviter à prendre une douche chez eux. Au centre du collectif créé pour les soutenir, le Chapiteau Rajnawak, un espace dédié au cirque, engagé auprès des plus démunis, qui conjugue activités culturelles et festives, ateliers et soutien scolaire pour les enfants déscolarisés ou qui ne parlent pas le français, comme ces enfants syriens. C'est sous ce chapiteau qu'une dizaine de familles, sans autre solution, s'est réfugiée dans l'attente d'une solution, après un répit d'un mois pendant lequel la mairie, le département et l'association Emmaus ont financé des logements d'urgence. Aujourd'hui, à l'approche de l'hiver, leur sort reste totalement incertain.

Pour tous ces citoyens et citoyennes engagé-e-s aux côtés des migrants, l'accueil des étrangers est une tradition et ils revendiquent la désobéissance civile comme un devoir, quelques soient les risques encourus pour aide à l'entrée sur le territoire national et aide au séjour. C'est dans ce contexte que se situent les luttes menées dans le département de Seine Saint Denis, le 93, au Nord de la ville de Paris.

LES SANS PAPIERS DU 93

Je voudrais m'arrêter sur le cas particulier des sans papiers dont les luttes remontent à une vingtaine d'année.

Qui sont-ils?

La plupart ont franchi les frontières clandestinement, avec tous les risques que cela comporte. Mais certains sont arrivés en avion avec un passeport et un visa de tourisme pour trois mois. Certains, déboutés du droit d'asile, ont été chassés par la guerre ou la misère, d'autres ont quitté une situation relativement confortable, étudiants, enseignants, à la recherche d'une autre vie, sans compter les femmes qui veulent échapper à un mariage forcé ou qui décident de chercher en France de quoi faire vivre leurs enfants restés là-bas.

Par ces quelques exemples apparaît déjà le constat qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène et c'est bien là un des enjeux principaux que vit quotidiennement la coordination 93 de lutte pour les sans papiers: faire vivre ensemble des personnes que rien ne destinait à se rencontrer, que, parfois tout oppose en raison de leur race, de leur classe ou de leur genre, à un moment où le discours politique et médiatique français exacerbe les différences. Mais ce qui fait le point commun entre eux, et qui les distingue des autres étrangers présents sur le sol français, c'est que ces hommes et ces femmes qu'on appelle sans papiers sont en situation administrative irrégulière au regard des différentes lois et circulaires relatives aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Et pourtant des papiers ces hommes et ces femmes en ont plein. Même si la France, ou les autres pays dits d'accueil, leur refuse le droit de rester sur son sol, ils paient leur loyer, les quittances d'électricité, la carte de transport dans le métro, voire même font des déclarations d'impôts. L'acte de mariage établi en France, le livret de famille, les certificats de scolarisation des enfants, des fiches de paie et des promesses d'embauche, autant de papiers qui peuvent ouvrir la voie à une régularisation, au bout de 5 ans de présence.

Mais pour tous les autres, la grande majorité, rien n'est prévu, sauf parfois, selon le bon vouloir des préfets, après dix ans de présence. Dix ans pendant lesquels ils ont vécu la peur au ventre face à la crainte d'un contrôle, d'une rafle, de l'enfermement dans un Centre de rétention administratif (CRA) suivi d'une Obligation de quitter le territoire (OQTF) voire d'une expulsion.

Le début des mobilisations

L'église en première ligne

Considérés comme des clandestins pendant de nombreuses années, ils sont plusieurs à comprendre, à partir de la fin des années 90, qu'ils doivent sortir de l'ombre et se regrouper s'ils veulent obtenir le droit de vivre au grand jour dans ce pays qui est devenu le leur.

Dans cette phase nouvelle, à côté des associations, ils vont trouver l'église. Cela a commencé par l'occupation, en 1996, de l'église Saint-Ambroise à Paris, puis celle, par 300 Sans-Papiers, de l'église Saint-Bernard. Face à la détermination des occupants puis à la violence policière lors

de leur expulsion de l'église, un mouvement de solidarité s'organise autour de personnalités religieuses, politiques, scientifiques qui prennent position en faveur de ceux qu'on n'appelle plus des clandestins mais qu'on nomme les Sans-Papiers.

Un autre moment clé de cette lutte est présent dans la mémoire de tous les anciens de la coordination 93 : Au mois d'août 2002, avec l'accord de l'évêque, et face à une situation de blocage chronique de la part de la préfecture, s'organise *l'occupation de la Basilique de Saint-Denis*. L'évêque de la Basilique préfère parler d'accueil de quelques dizaines de Sans-Papiers. Ils vont devenir des milliers faisant la queue sur plusieurs kilomètres pour adhérer à la coordination et déposer des dossiers de régularisation, auprès des bénévoles qui ont installé des grandes tables dehors devant la Basilique. Des centaines participent aux assemblées générales à l'intérieur de la Basilique, sous la présidence du père Bernard Berger toujours proche de la coordination aujourd'hui.

Suite à cet événement, la Coordination 93 de lutte pour les Sans-Papiers, composée de sans papiers et de leurs soutiens, naît officiellement en tant qu'association loi 1901 avec des statuts déposés en préfecture. Ensemble, ils organisent l'accueil des nouveaux adhérents, interviennent en cas d'arrestation, décident des différentes actions à mener en direction de la Préfecture, ou de la participation à des manifestations et campagnes régionales et nationales.

Le droit à la santé

L'une des premières luttes menée par l'association concerne la santé des sans papiers. Consciente de l'importance de donner accès aux soins à une population en situation particulièrement précaire, elle exige, pour eux, une prise en charge sur le modèle de la Couverture médicale universelle (CMU) dont bénéficient toutes les personnes aux revenus trop bas pour payer des cotisations. En 2004, l'Aide médicale d'Etat (AME) est mise en place, grâce à une convention entre la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et la coordination 93, suite à l'occupation de la CPAM du 93 avec d'autres associations, soutenues par une grande partie du corps médical. Au-delà d'une simple décision humanitaire il s'agit surtout d'une mesure de santé publique, afin d'éviter la propagation d'épidémies ou de maladies dues à l'extrême pauvreté et qui pourraient toucher, à terme, l'ensemble de la population. C'est ce qui explique l'extension de l'AME à tous les sans papiers jusqu'à ce jour. Elle a permis de sauver plusieurs d'entre eux atteints de maladie graves, nécessitant des traitements lourds ou des opérations. Les femmes peuvent accoucher en milieu hospitalier dans de bonnes conditions, préservant la santé de la mère et de l'enfant. Sans compter le suivi médical quotidien et la possibilité d'avoir des consultations et de se procurer des médicaments en pharmacie, avec pour seul papier l'Aide médicale d'Etat. La lutte des sans papiers s'inscrit alors dans le mouvement social, aux côtés du mouvement des travailleurs, mais aussi aux côtés de tous les « sans », sans logements, sans travail, sans droits, comme vont le prouver les luttes suivantes et, en particulier, dans le cadre du travail.

Une politique migratoire plus dure, des résistances plus fortes

A une politique migratoire qui ne cesse de se durcir, avec des régularisations de plus en plus ponctuelles et aléatoires, des lois de plus en plus restrictives répondent des mouvements de résistance de plus en plus déterminés au niveau local mais aussi au niveau national et européen. Toutes leurs revendications sont fondées sur des arguments de droit pour la régularisation de tous les sans papiers mais aussi contre les pratiques discriminatoires à l'encontre des immigrés en situation irrégulière, que ce soit dans l'accueil, ou plutôt l'absence d'accueil, de la Préfecture pour recevoir les dossiers de demande de régularisation ; dans le maintien par les patrons dans un travail précaire et non déclaré ; mais aussi dans le maintien à la rue de personnes qui n'ont aucun droit à un logement social.

Les travailleur-e-s sans papiers en lutte

C'est ainsi que vont se multiplier des grèves et occupations d'entreprises avec le soutien du syndicat CGT. Avec partout le même slogan « *On bosse ici, on vit ici, on reste ici. Nous ne partirons pas* ». Sous les pressions qui se multiplient dans plusieurs secteurs et dans plusieurs régions, dépassant largement le cadre d'Ile de France, les années qui suivent sont marquées par des périodes de discussions avec le ministère ponctuées de grèves. Mais hors quelques victoires au cas par cas, aucune avancée décisive, sur le plan de la réglementation du travail et des conditions de régularisation.

Face au découragement grandissant, le 27 mai 2010, une nouvelle action est lancée, à l'occasion d'une journée d'action interprofessionnelle contre la réforme des retraites à l'initiative des grandes confédérations syndicales. Au moment de la dispersion place de la Bastille, lieu symbolique de la Révolution française, le cortège des travailleurs sans papiers présents occupe les marches de l'Opéra, avec le soutien de très nombreux manifestants. Ils déploient la large banderole des onze associations et syndicats à l'initiative de l'action, avec le slogan « Régularisez les travailleuses et les travailleurs sans papiers! ».

Africains, Chinois, Maghrébins..., ils sont 6250 grévistes qui vont résister, malgré la pluie et malgré les tentatives d'expulsion par les forces de police et avec le soutien de personnalités politiques et d'artistes.

Après 3 semaines d'occupation jour et nuit de la place de la Bastille et plusieurs tentatives d'expulsions avortées, l'ouverture de négociations entre le syndicat et le ministère de l'Intérieur met fin à l'occupation et le campement est démonté le 18 juin. Ces négociations, dont sont exclues les principaux protagonistes, aboutissent à la circulaire de novembre 2012. Ce nouveau texte n'a aucune portée juridique mais il fixe aux préfetures des critères de régularisation communs pour toutes, avec quelques avancées. Elle ouvre des brèches pour la régularisation sur la base d'une

durée de séjour de 5 ans au minimum: Concernant la régularisation par le travail, elle offre la perspective d'une régularisation sur la base de fiches de paie et d'un contrat de travail. Mais ce qui a pu être vu comme un progrès s'avère être un piège. D'abord parce que tout étranger, hors communauté européenne, est maintenu dans une situation de totale précarité pendant plusieurs années, sans accès au travail ni au logement. Il peut, à tout moment, être arrêté, envoyé en Centre de rétention administrative (CRA) et expulsé. Mais aussi parce que les critères exigés pour une régularisation par le travail relèvent dans la plupart des cas du domaine de l'impossible. En effet la circulaire du ministère de l'Intérieur, en exigeant des fiches de paie et un contrat de travail, entre en contradiction avec le code du travail qui prévoit, pour le patron, l'obligation, fondée sur une discrimination en faveur de la préférence nationale, d'obtenir une autorisation de travail pour tout salarié étranger non ressortissant, sous peine d'infraction pénale visant l'employeur. Une bonne manière de maintenir dans l'illégalité les travailleurs sans papiers, et de faire ainsi baisser le coût du travail et accroître la flexibilité pour tous. Et même si quelques salariés parviennent à répondre à ces exigences, en accord avec leurs patrons, ou en faisant des grèves sur le lieu de leur travail, avec le soutien des syndicats, on reste là dans le domaine du cas par cas. Le bilan de la circulaire de 2012, sur le plan des régularisations, reste donc très négatif.

INSPECTEURS DU TRAVAIL ET TRAVAILLEURS SANS PAPIERS. TROIS ANS DE LUTTE COMMUNE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE ET POUR LA REGULARISATION DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

Face à un tel constat, on assiste à un moment de relative démobilitation et à une remise en cause par les collectifs sans-papiers de l'efficacité de leurs soutiens. Cependant, même si la lutte n'a pas modifié en profondeur les critères de régularisation et si les résultats sont décevants « au-delà du résultat comptable se trouve une victoire politique, car le chemin de la lutte collective apparaît alors plus rentable que celui de la patience solitaire. Conquérir ses papiers plutôt que les recevoir en faveur, c'est aussi se former pour d'autres batailles».

Une nouvelle initiative lancée conjointement par plusieurs collectifs de sans papiers et par l'Intersyndicale des inspecteurs du travail va relancer l'action en direction du ministère du Travail. Elle appelle à un rassemblement le 6 mars 2015 devant le ministère, suivi d'un courrier qui dénonce : « la condamnation au travail au noir de toutes ces personnes du fait de l'impossibilité pour elles de trouver du travail autrement ; une prime scandaleuse au patronat voyou auquel cette population se trouve livrée, pieds et poings liés ; une politique qui revient à protéger et encourager la fraude fiscale et sociale en empêchant leurs premières et principales victimes, les sans-papiers, de défendre leurs droits».

Les cibles visées sont donc bien le ministère du Travail et le patronat. Tout au long de la campagne, les collectifs sans papiers seront en première ligne et rien ne sera décidé sans leur accord. Mais les inspecteurs du travail, présents à leurs côtés, vont jouer un rôle essentiel de protection,

et non pas de dénonciation, des travailleurs en prouvant la relation de travail. Ils pointent du doigt les employeurs qui sont dans l'illégalité en ne déclarant pas les heures travaillées, qu'il s'agisse d'ailleurs de travailleurs sans-papiers ou de tout autre travailleur non déclaré. Il faut donc mettre fin au travail contraint et faire rentrer les travailleurs sans-papiers dans leur droit, sans référence à la nationalité ni au temps de présence en France. Avant même la régularisation administrative, il y a le droit au travail.

Ce n'est donc pas une question de gestion administrative, de contrôle policier, de répression et de stigmatisation d'une population montée contre une autre. C'est une question de travailleurs et travailleuses, d'un précarisé généralisé dont les sans papiers sont les premières mais pas les seules victimes.

La Campagne va multiplier interpellations sur les lieux de travail, et actions allant crescendo, avec l'occupation des locaux du ministère du Travail. A la suite de cela, le ministère du Travail accepte d'ouvrir une série de réunions, Contrairement aux négociations menées en 2012 par les seuls syndicats représentants des sans papiers, les délégués, élus par les autres sans-papiers des collectifs, sont bien présents. Il a fallu que les représentants du ministère apprennent à s'adresser directement à eux. Et, en ce sens, cette campagne est déjà une victoire.

Mais il faut se rendre à l'évidence, les discussions aboutissent à une impasse. Il ne reste plus aux acteurs et actrices de la Campagne contre le travail dissimulé et pour la régularisation de tous les sans-papiers qu'à relever le défi et à trouver trouver d'autres formes d'action.

C'est le sens des nombreuses grèves et occupations de lieux de travail qui se multiplient, aujourd'hui encore, avec le soutien des syndicats, avec parfois des succès ponctuels.

Les femmes sans papiers sortent de l'ombre pour vivre libres

Des parcours individuels dans une histoire commune

C'est une véritable tour de Babel, ce groupe de femmes de la coordination 93. Certaines ont fui la violence d'un conjoint, un mariage forcé, d'autres ont quitté leur pays pour échapper à la guerre. Elles ont connu la peur, la maladie, les viols sur les routes de l'exil. D'autres sont simplement arrivées, seules, en France pour envoyer à leur famille et à leurs enfants restés au pays de quoi survivre.

Toutes ces femmes ont peu à peu compris qu'à travers des parcours personnels différents se dessinaient des histoires communes. Si elles vivent toutes dans des conditions de grande précarité économique et sociale, la pauvreté n'est pas l'unique cause de leurs préoccupations. Il s'agit plutôt de désespérance, quand aucun avenir ne semble possible, que tout est bloqué.

Elles ont compris qu'elles étaient toutes victimes des mêmes discriminations en tant que femmes, qu'immigrées sans papiers, que travailleuses exploitées pour plusieurs d'entre elles.

C'est, alors, sur ces trois terrains qu'elles ont décidé de se battre pour « sortir de l'ombre et vivre libres » comme le dit la pièce qu'elles ont monté et joué le 8 mars 2010, lors de la fête des femmes de Saint Denis.

Qu'est-ce qu'on veut? des papiers

C'est le slogan qui rythme toutes les manifestations, elles le crient, le chantent, l'écrivent sur des panneaux. C'est d'abord pour obtenir un droit au séjour qu'elles ont décidé de se regrouper pour mener des actions communes. On les a vues devant la Préfecture avec les hommes de la coordination, lors des manifestations pour les sans papiers, marchant devant eux avec des poussettes d'enfants, ou à l'occasion du 1^o mai. Leur nombre dépassait souvent celui des hommes. Au fur et à mesure de ces actions, la peur reculait et la volonté de lutter augmentait.

Femmes et immigrées: une double discrimination

La quasi suppression du regroupement familial a considérablement aggravé la situation de nombre de femmes venues rejoindre leur mari. Elles dépendent entièrement de lui. Si elles divorcent ou sont veuves, elles perdent leur statut et sont menacées de quitter le territoire, surtout si elles n'ont pas de travail. Même chose pour celles dont les enfants atteignent la majorité et acquièrent le statut français. Cela ne leur donne aucun droit. Sans compter le cas encore plus dramatique des femmes dont les maris pratiquent la polygamie.

Dans ce contexte, s'il est vrai que toutes les femmes peuvent être victimes de violences conjugales, quel que soit leur âge, leur niveau d'éducation ou leur milieu socio professionnel, les femmes sans papiers sont plus exposées que d'autres. C'est ce qui explique la difficulté qu'ont eu, et qu'ont encore parfois certaines d'entre elles, à participer aux réunions du groupe Femmes de la coordination, alors que les hommes se sentent trahis par ces femmes qui échappent à leur contrôle. Comment amener une femme à résister à la pression ? Comment l'amener surtout à affronter la police pour dénoncer un mari violent, avec le risque d'être retenue au poste et envoyée dans un centre de rétention ? Il faut toute la solidarité du groupe pour que l'une d'entre elles aille jusqu'à entamer une procédure de divorce et qu'une autre ait le courage d'affronter son mari et de sortir chercher du travail.

L'accès au travail: entre l'exploitation et la voie vers l'autonomie

Le travail représente bien pour elle la voie de la régularisation mais aussi de l'autonomisation

par rapport à leur mari ou à leur famille. Mais quel travail ? Aujourd'hui, la migration est régulée en fonction des besoins du marché et c'est dans ce cadre qu'il est fait appel à la force de travail féminine dans les métiers dits du *care*, pour prendre soin de nos maisons, de nos enfants, de nos parents, pour que nous, femmes françaises, puissions travailler à l'égal des hommes, sans subir le double poids des contraintes professionnelles et familiales.

La plupart des femmes de la coordination 93 n'ont aucun diplôme et ne peuvent donc aspirer à un travail qualifié. Mais les autres n'ont guère le choix, non plus. Quels que soient leurs diplômes, la disqualification est le prix qu'elles doivent payer pour rester en France.

La capacité de ces femmes à réagir face aux atteintes dont elles sont victimes dans le travail reste encore limitée, en raison, en particulier, du refus, réel ou supposé, de certains patrons d'établir un contrat ; en raison aussi de la difficulté de revendiquer des droits au travail quand on est privé du droit fondamental de résider sur le territoire.

De la lutte pour les papiers à la conquête de l'autonomie

Cependant, à travers les luttes, ces femmes ont pris conscience qu'elles pouvaient prendre en mains leur avenir, que ce soit sur le plan de la régularisation, de la vie familiale ou du travail. Le changement qui s'est opéré au sein du groupe est là pour en témoigner. Des formes de solidarité se développent entre elles.

Elles apprennent à se prendre en charge, à parler ouvertement de leur situation de femmes, immigrées, travailleuses, sans papiers, à affronter à la fois les autorités françaises et l'opposition des hommes de leur famille comme de ceux de la coordination. Ces derniers, d'ailleurs, commencent à prendre conscience, avec plus ou moins de réticence, de la capacité de ces femmes à prendre des initiatives et à mener des luttes en toute autonomie, mais aussi à prendre une part active aux luttes communes. Ce faisant elles rencontrent d'autres mouvements de femmes. Sur le terrain local, des connexions sont également en train de naître avec les associations de femmes de quartier de Saint Denis, même si leur situation très précaire rend difficiles des actions sur le long terme.

Sans compter que des difficultés subsistent encore face à une vision stéréotypée des femmes de l'immigration qui a abouti à un rendez-vous manqué avec certains courants féministes, qui prétendent "libérer" les femmes musulmanes, malgré elles.

EN GUISE DE CONCLUSION

Cet aperçu du contexte juridique et socio-politique dans lequel se sont développées les luttes des sans-papiers permet de mieux comprendre la naissance d'un mouvement social en leur faveur.

Mais, aujourd'hui, les migrations sont au cœur des politiques françaises et européennes. Il s'agit de rendre les migrants responsables de l'échec économique et social de choix dictés par l'intérêt du marché, dans l'intérêt des multinationales, aggravant le chômage, la pauvreté et le désastre climatique. Sans compter qu'ils sont accusés de remettre en cause l'identité nationale, et de menacer la cohésion sociale, par des responsables politiques, mais aussi des personnalités du monde intellectuel, relayés par les media. A les croire, nous sommes submergés par des vagues, voire des hordes, migratoires, qui menacent notre civilisation, par leurs actes terroristes et la diffusion d'un Islam hégémonique et excluant toute autre philosophie.

Dans ce contexte, sans papiers et réfugiés se retrouvent tous et toutes dans le même bateau mais ce bateau est aussi celui des pauvres, des chômeurs, des vieux, de tous les exclus de la croissance à qui l'on fait croire qu'en supprimant des droits aux autres on préservera les leurs.

Mais on assiste, parallèlement, à une prise de conscience que c'est tous et toutes ensemble qu'on pourra relever le défi que lance le système capitaliste. C'est le sens de la convergence des luttes, à laquelle a appelé, le « Printemps climatique et social » qui a rassemblé dans une même manifestation, le 16 mars 2019, la Marche des solidarités contre le racisme d'Etat et les violences policières, la Marche pour le climat impulsée par des lycéens, ainsi que les Gilets jaunes. Les collectifs de sans papiers étaient en tête de cortège.

Artigo apresentado em junho de 2020

Artigo aprovado em agosto de 2020

Artigo publicado em abril de 2021